

Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres de la liste de discussion.

LA QUESTION DU MOIS	<u>Rédacteurs :</u>
<p>QUELQUES QUESTIONS « PRIMAIRES » SUR LA CONSTRUCTION EN PAILLE</p> <p><u>Qu'en est-il de la production des bottes de paille (agriculture intensive, machines lourdes et polluantes,...) ?</u></p> <p>L'agriculture en France est très largement excédentaire. La paille-construction serait une bonne issue. Ca ne change certes rien au mode de production, qui peut être ultra polluant et gavé de chimie. Mais là c'est plutôt les méthodes agricoles qui devraient changer avant tout. Reste qu'il est tout à fait possible de choisir de la paille issue de culture bio locale.</p> <p><u>De quelle paille parle-t-on : orge, blé, seigle, riz ?</u></p> <p>Il y a du choix, la moins compostable étant la paille de riz, plus dure et moins vulnérable aux moisissures. Mais cette ressource est compliquée (terrains argileux et lourds, récolte et séchage difficile, paille pleine de silice). Sinon, blé, seigle, lavande,...</p> <p><u>Que deviennent les divers gaz émanés de la botte de paille au contact des enduits chaux/terre :</u></p> <p>Si c'est le cas, c'est qu'il y a compostage, donc gros souci. Cela veut dire eau stagnante dans la paille, ou problème de condensation. Donc problème de conception. Au contact de la terre/chaux, je ne vois pas ce qui provoquerait une émanation de gaz (le terre-paille est utilisé depuis des siècles), la basicité de l'enduit ne pose pas de problème.</p> <p>La paille ne présente un taux d'humidité élevé qui puisse entraîner le pourrissement que lorsque celle-ci n'a pas pu être rentrée avant séchage complet. Mais aujourd'hui, avec les moyens mécaniques, on peut rentrer des hectares de paille bien sèche en quelques heures. Les défauts de séchage sont donc beaucoup plus rares.</p> <p><u>Que penser des allergies type "rhume des foins"? Existe-t-il des études "impact santé"?</u></p> <p>Clairement, c'est la poussière qui est problématique à la pose. Une fois que la paille est posée, elle doit être de toute façon protégée/isolée de l'extérieur et de l'intérieur, soit par un panneau de fibre, soit par un enduit... Les pollens qu'elle peut éventuellement contenir sont en faible quantité, il est important que la paille ne contienne pas de foin, qu'elle soit assez pure (cad juste la tige et rien d'autre). C'est assez facile à obtenir.</p> <p><u>La mise en œuvre des ballots peut-elle être faite à la main, petits volumes manuels portables..?</u></p> <p>En général, 1*0.5*0.35(ép.). Dans ce cas, pas de souci à la poser à la main. Mais pleins d'autres mises en œuvre sont possibles : paille porteuse haute densité (350 kg/m³) en fortes épaisseurs, ou alors panneaux préfabriqués (caissons bois+paille). Ce qui pose aujourd'hui problème, c'est de se fournir en ballots de petites tailles.</p> <p>Tout ceci montre bien évidemment que la dimension peut se modifier en fonction des besoins... et donc si l'utilisation de la paille en construction devient plus importante, il y aura des dimensions correspondant au besoin du nouveau marché qui se crée...</p>	<p><u>Contributeurs :</u></p> <p>12793 : Vahram 12796 : Raphaël BOBEDA 12800 : Vincent RIGASSI 12801 : Jean Christophe NOZIERES 12807 : Stefan SINGER 12809 : Stefan SINGER</p> <p><u>Illustration/Exemple</u></p> <p><i>Dans les pays où la paille est devenue un matériau de construction certifié, on procède à un contrôle de qualité dès la sortie du champ avec une petit labo portable qui mesure les dimensions, la densité, l'humidité résiduelle etc. Ensuite, les ateliers qui transforment la paille dans des éléments préfabriqués sont contrôlés tous les six mois, etc. Au bout : le produit est aussi sûr qu'un produit industriel avec un tampon qui rassure les assureurs.</i></p> <p><u>Renvoi vers d'autres références :</u></p> <p><i>Présentation de Luc Floissac aux Assises Pailles organisée par Le Gabion à l'Arbois</i> http://gabion.org.free.fr/paille/interventions/Paille%20et%20construction%20Luc%20Floissac.pdf</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES PETITES INTERROGATIONS DU MOIS	
<p>Réduction des périodes de chauffe : la remise en température est plus dispendieuse que les déperditions résultant d'un maintien en température. Vrai ou faux ?</p> <p>→ Les déperditions sont proportionnelles à l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur, donc si on baisse la température de consigne, on baisse les déperditions cumulées. Une partie des économies est perdue à la remise en température, mais on ne peut pas avoir à remettre dans le bâtiment une quantité d'énergie supérieure à ce qu'il a perdu.</p> <p>→ Important : il faut faire une remise en température progressive, et donc anticiper dans la reprise du chauffage, ce qui entraîne en toute logique un arrêt du chauffage anticipé de la même façon (c'est sur cette anticipation que de réelles économies peuvent être faites)</p>	<p><u>Contributions:</u> 12720 : Yves BELMONT 12722 : Armand DUTREIX 12723 : Bernard DERBEZ</p> <p><u>Illustration/Exemple</u> Etablissement scolaire en Haute-Loire (10 mois de chauffage par an) : en moyenne coupage du chauffage 2 heures avant la fin des cours, voire plus lors des journées ensoleillées.</p>
<p>Je me lance dans la construction d'une maison en paille. Quels conseils ?</p> <p>→ La première chose est de commencer par faire le choix de la technique, qui va définir le système constructif : surtout en fonction des modes de réalisation (auto-construction totale ou partielle ou entreprises), selon le budget, selon les moyens de chantier : équipement de levage disponible ou non, etc..</p> <p>→ En bref : bien mûrir son projet, se documenter, se former (voir les sites proposés), faire un peu de chantier, et régler tous les détails avant de se lancer (et notamment l'aspect hygrothermique). Etre également en mesure d'estimer les coûts engendrés.</p>	<p><u>Contributions:</u> 12760 : Nicolas CASTRO 12761 : Guy ARCHAMBAULT 12762 : Vincent RIGASSI 12796 : Raphaël BOBEDA</p> <p><u>Renvoi vers d'autres références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ www.compailleurs.fr, ▪ www.approchepaille.fr ▪ http://gabionorg.free.fr/ ▪ www.lamaisonenpaille.com ▪ www.la-maison-ecologique.com/
<p>Y a-t-il incompatibilité du triple vitrage avec l'altitude ?</p> <p>→ Pour les constructions en altitude (à plus de 1000 m), la pression du gaz entre les couches de verre doit être adaptée à la pression de l'air en altitude, sinon le triple vitrage explose, la différence de pression extérieure au vitrage et interne étant trop importante (valable aussi pour le double vitrage). Il est préférable de respecter cette règle : Différence d'altitude entre le lieu de fabrication et le lieu de mise en œuvre : 300 m</p>	<p><u>Contributions:</u> 12773 : Christophe LELU 12774 : Guy ARCHAMBAULT 12775 : André LOUISTISSERAND 12786 : Philippe RAINAUT 2787 : Ludovic GUILLEMOT</p>
<p>Mettre une contrainte sur le Ubat ref pour encourager les concepteurs à travailler sur l'isolation du bâti est-elle la bonne solution ?</p> <p>→ Le Ubat ref n'est pas à lui seul un critère pertinent de performance énergétique. De bons critères peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la notion de Ubat en valeur absolue - la fixation de niveaux d'isolation minimaux par paroi - la consommation d'énergie finale pour le chauffage - la contribution des énergies renouvelables locales au bilan énergétique 	<p><u>Contributions:</u> 12748 : Nicolas GAYET 12749 : Raphael BOBEDA 12753 : Karine PELLEREY 12754 : Armand DUTREIX 12759 : Sylvain GIESSNER 12769 : François VALLET</p>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES ACTUALITES DU MOIS	
<p>Reportage « Question maison » sur la construction paille</p> <p>L'émission « Question maison », diffusée le samedi 22 août sur France 5, a présenté un reportage sur la construction avec de la paille. Ce reportage, bien que pas très approfondi, peut constituer un outil intéressant de vulgarisation et de présentation à des néophytes.</p> <p><i>Voir la page d'accueil de « Question maison » :</i> http://www.france5.fr/question-maison/index-fr.php?page=accueil&emission=009539/51#</p> <p><i>Voir la vidéo :</i> http://www.france5.fr/question-maison/index-fr.php?page=videointegrale&video=009539_51_0_256kb.wmv</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>12818 : Nicolas GUIGNARD</p>
<p>L'association française de l'éclairage répond à la polémique sur les lampes basse consommation</p> <p>Le « Point de vue de l'AFE » (numéro 10 - 24 août 2009) fait un point sur les LBC, jugées dangereuses pour la santé et l'environnement par de nombreux détracteurs du fait de la présence de mercure et de l'émission de champs électromagnétiques. Selon cet article, ces attaques sont infondées.</p> <p><i>Lire l'article :</i> http://www.afe-eclairage.com.fr/uploads/documentation/10145-ext.pdf</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p>12814 : Guy ARCHAMBAULT</p>